

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal n° 77bis/2025  
Demande de crédit de CHF 68 000,00 pour la mise à jour des réseaux informatiques

---

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La commission des finances (COFIN) chargée d'examiner le préavis cité en titre, constituée par son Président M. Simon Schülé et ses membres Mmes Nadia Pisani Ben Nsir, Ariane Morand, Filomène Garcia (excusée) et M. Phonesanook Phengrasamy, a rencontré une délégation de la Municipalité constituée de Mme Jennifer Dagon et MM. Denis Favre et Patrick Oppliger à la Maison de Commune le lundi 15 septembre 2025 pour la présentation du préavis et pour poser ses questions.

La COFIN s'est réunie le lundi 29 septembre pour statuer et rédiger son rapport.

La COFIN remercie la Municipalité pour les informations, explications et réponses fournies.

### Préambule

Dans un effort continu d'améliorer la qualité et la sécurité de l'infrastructure informatique et téléphonique, la Municipalité nous a présenté le 5 juin 2025 une première version de ce préavis. Pour des raisons consultables dans les rapports des différentes commissions du préavis 77/2025, le Conseil communal a utilisé l'article 73 du règlement du Conseil et décidé de ne pas entrer en matière sur cette demande.

La Municipalité a pris en considération les remarques incluses dans les rapports de la Commission technique et de la Commission des Finances et revient aujourd'hui avec une demande de crédit mise à jour de CHF 68'000.- visant les objectifs suivants :

- **Renouveler le matériel réseau**, qui arrive partiellement en fin de vie, en particulier le réseau sans fil, afin d'améliorer la qualité du service.

- Homogénéiser l'infrastructure pour les différents types de réseau existants (téléphonie, vidéosurveillance et informatique classique),
- Améliorer le niveau de sécurité en implémentant les bonnes pratiques, en particulier en segmentant à plusieurs niveaux les accès pour limiter l'impact d'éventuelles intrusions.

### **Amortissement et coûts récurrents**

Les amortissements obligatoires sur 5 ans sont clairement expliqués dans le tableau de la page 4 : CHF 13'600.- par an. Cette durée fixe de 5 ans pour du matériel et logiciel informatique est imposée par la loi et le modèle comptable MCH2. Des frais de licence supplémentaires estimés à CHF 2'500 par an seront ajoutés dès 2031.

### **Position de la COFIN**

La réduction entre le premier et le second préavis de CHF 83'000.- à 68'000.- est conséquente et la commission se réjouit que la décision de ne pas entrer en matière et que de nouveaux échanges aient pu aboutir à une telle réduction.

L'utilisation d'un forfait d'heure pour minimiser les dépenses en spécialistes semble très pertinente. Dans notre compréhension un paquet entamé est entièrement facturé. C'est donc une fois le premier paquet de 192 heures utilisé intégralement que les paquets supplémentaires seront consommés si nécessaire.

Étant donné la mise à disposition de tous les devis et informations demandées et l'intégration des recommandations des commissions dans cette seconde version, la COFIN recommande d'accepter ce préavis.

## Conclusion

Compte tenu des éléments ci-dessus, la COFIN vous recommande à l'unanimité d'accepter le préavis n° 77bis-2025 et vous invite, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, à prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal No 77bis/2025 adopté en séance de Municipalité du 1er septembre 2025 ;
- ouï le rapport des commissions consultées ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### DÉCIDE :

1. d'accepter le préavis municipal N° 77bis/2025 tel que présenté ;
2. d'accorder un crédit de CHF 68'000,00 TTC pour la mise à jour des réseaux informatiques ;
3. d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles, dans les limites du plafond d'endettement.

Romanel-sur-Lausanne, le 29 septembre 2025

Le rapporteur



Simon Schülé



Nadia Pisani Ben Nsir



Ariane Morand



Phonesanook Phengrasamy



Filomène Garcia